



MAIRIE DE JEUXY

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 avril 2026

Le conseil municipal de Jeuxy, régulièrement convoqué, s'est réuni à 20H00 au nombre prescrit par la loi, en salle du conseil à la mairie de Jeuxy, sous la présidence du maire, Jean-Claude Prévot

Les membres du conseil municipal ont approuvé à l'unanimité le compte-rendu du dernier conseil municipal du 7 avril 2026.

- **FINANCES – Approbation du CFU du budget annexe 2025 annexe lotissement.**

Le maire de Jeuxy, présente le compte financier unique du budget lotissement 2025 puis s'est retiré de la séance.

Après présentation de la présente délibération par le 1^{er} adjoint, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte financier unique 2025 du lotissement arrêté comme suit :

Recettes de fonctionnement : 172.923,27€ ; Dépenses de fonctionnement : 172.923,27€ ; **résultat de fonctionnement : 0,00€**

Recettes d'investissement : 150.000,00€ ; Dépenses d'investissement : 150.000,00€ ; **résultat d'investissement : 0,00€**

Résultat de l'exercice 2025 : 0,00€.

- **FINANCES – Approbation du CFU du budget principal 2025.**

Le maire de Jeuxy, présente le compte financier unique du budget principal 2025 puis s'est retiré de la séance.

Après présentation de la présente délibération par le 1^{er} adjoint, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte financier unique 2025 du budget principal arrêté comme suit :

Recettes de fonctionnement : 1.383.419,01€ ; Dépenses de fonctionnement : 1.134.362,83€ ; **Excédent de fonctionnement : 249.056,18€**

Recettes d'investissement : 592.518,19€ ; Dépenses d'investissement : 407.676,50€ ; **Excédent d'investissement : 184.841,69€**

Résultat de l'exercice 2025 : 433.897,87€.

- **FINANCES – Affectation de résultats**

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête les comptes de l'exercice 2025 du budget principal selon les résultats suivants et procède à l'affectation de résultat sur le budget primitif principal 2026 de la manière suivante :

Résultat cumulé de fonctionnement : 920.960,49€ ; Résultat cumulé d'investissement : 184.841,69€

Restes à réaliser en dépenses d'investissement : 0,00€ ; Dépenses engagées par délibération spéciale : 256.114,94€

Soit un besoin de financement : 71.273,25€

Dont affectation : Recettes d'investissement 001 : 184.841,69€ ; Recettes d'investissement 1068 : 71.273,25€ ; Recettes de fonctionnement 002 : 849.687,24€.

- **FINANCES – Attribution des subventions 2026**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, décide d'attribuer pour 17.000,00€ de total de subventions pour les associations suivantes : Coopérative scolaire de Jeuxy ; Association familiale et loisirs ; Histoire et Patrimoine ; Anciens combattants de toutes les guerres de Jeuxy ; Amicale des parents d'élèves de Jeuxy ; Club des fraisettes ; Aide à domicile en milieu rural Vosges ; Réserve pour subvention supplémentaire.

- **FINANCES – Fongibilité des crédits**

Le maire de Jeuxy, expose au conseil la nécessité de déterminer un taux de fongibilité de crédits, mécanisme qui délègue au maire de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, lui offrant davantage de souplesse.

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le taux de fongibilité de crédits à 7,5%.

- **FINANCES – Budget primitif 2026**

Le maire de Jeuxy présente au conseil municipal la proposition de budget primitif 2026.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget principal primitif 2026 arrêté comme suit :

Recettes et dépenses de fonctionnement équilibrées à : 2.077.902,24€

Recettes et dépenses d'investissement équilibrées à : 1.364.417,18€

- **ELECTRIFICATION – Transfert de compétences**

Le maire de Jeuxey expose au conseil le courrier du président du syndicat départemental d'électricité des Vosges invitant le conseil à se prononcer sur le transfert au S.D.E.V. de la compétence optionnelle « éclairage public » investissement et entretien pour les quatre prochaines années.

Rappelle que la commune avait déjà transféré ces compétences pour les années 2023, 2024, 2025, et 2026.

Le conseil municipal, à la majorité, décide de proroger le transfert de la compétence optionnelle « éclairage public » pour l'investissement et l'entretien au syndicat départemental d'électricité des Vosges pour les années 2027, 2028, 2029, et 2030.

- **ASSAINISSEMENT – Désignation d'un référent S.D.A.N.C.**

Le maire de Jeuxey, rappelle que la commune de Jeuxey est adhérente au syndicat mixte départemental d'assainissement non collectif des Vosges, chargé d'assurer les contrôles obligatoires des dispositifs d'assainissement non collectif.

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur Dominique PARIS en tant que référent communal pour le S.D.A.N.C.88.

- **AFFAIRES GÉNÉRALES – Instauration de la commission de contrôle des impôts directs (CCID)**

Le maire de Jeuxey expose au conseil au conseil, que les articles 1650 et 1650 A du code général des impôts (CGI) prévoient l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID).

Cette CCID est composée de 7 membres : le maire ou l'adjoint délégué, et 6 commissaires.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, propose la liste ci-après de 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Boshart Catherine ;Choserot Philippe ;Crépin Aurélie ; Fresse Christine ; Frey-Cuny Laurence ;Godey Murielle ;Gornet Ermeline ;Grandmougin Danielle ;Humbert Jacques ; Kohrmann Françoise ; Labourdique Guilaine ; Lebeau Yves ;Marotel Maria ; Martin Frédéric ; Martinez Alain ; Paris Dominique ; Parmentier Alain ; Poirot Michel ; Poussot Gabriel ; Rau Yveline ; Swartenbroekx Gilles ; Tihay Charlène ; Voirin Etienne ; Vouaux Henri.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

Commissions communautaires : Les conseillers municipaux ont droit de faire partie de commissions communautaires. Les conseillers devront faire un retour jeudi 12h00 pour informer des commissions auxquelles ils aimeraient participer.

Groupe scolaire : Le changement des brises soleils est en cours.

Spectacle : Les Joli(s) Môme(s) proposent de venir jouer à nouveau à Jeuxey courant de l'été, pour 500€.

Cantine scolaire : La réflexion du changement de prestataire de cantine est toujours en cours.

Centre aéré : Une réunion a eu lieu afin d'évoquer les éventuels ajustements et réflexions à mener sur l'organisation du centre aéré de Jeuxey.

Jobs d'été : Il est prévu de reconduire l'opération des jobs d'été pour les jeunes Jeuxéens.

Clôture du conseil : 23h45

Prochain conseil municipal : courant juin

À JEUXEY, le 29 avril 2026

Le Maire
Jean-Claude Prévot

